

HEURE : 11H00 – 12H00

LIEU : Salle BAKER, Bâtiment Proline
rte de la Corniche 10, 1010 Lausanne &
via WebEx

STATISTIQUE DES CAUSES DE DÉCÈS

INTERVENANTS

■ CÉLIA MAGNIN

Détentriche d'un Master en Psychologie clinique et de la santé de l'Université de Fribourg. Actuellement, elle travaille à l'Office Fédéral de la Statistique dans le domaine de la santé de la population, comme collaboratrice spécialisée.

■ KARIM ABAWI

Médecin de profession, Karim Abawi possède un diplôme de Master de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales et du Développement et un Master d'Etudes Avancées en Santé Publique de l'Université de Genève.

Karim Abawi travaille actuellement comme chef d'équipe pour le codage des causes de décès à l'Office fédéral des statistiques.

DESCRIPTIF

La statistique des causes de décès renseigne sur l'évolution de la mortalité et sur les causes de décès et de mortinaissance en Suisse. Elle permet de tirer des conclusions importantes sur l'évolution de l'état de santé de la population à long terme et d'identifier les mesures préventives ou curatives susceptibles de prolonger l'espérance de vie de la population.

La statistique des causes de décès existe en Suisse depuis 1876. Il s'agit d'un enregistrement obligatoire et complet des données fournies par les offices d'état civil et par les certificats des causes de décès délivrés par les médecins. La statistique couvre tous les résidents permanents de la Suisse, indépendamment de leur nationalité ou du lieu de leur décès.

Les médecins remplissent les certificats des causes de décès (en ligne ou sur papier) et les transfèrent à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les causes de décès sont codées selon les directives de la Classification Internationale des Maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis 1995, les statistiques des causes de décès sont basées sur la CIM-10. Le contrôle et la correction des données sont effectués pendant et après le codage pour détecter les causes de décès non plausibles. En outre, les données sont contrôlées à l'aide de l'outil d'édition d'EUROSTAT pour détecter les erreurs de codage. Enfin, les données des causes de décès sont résumées, analysées et les résultats sont publiés sur le portail de l'OFS. De plus, les données sont partagées avec des partenaires concernés, notamment l'OFSP, les cantons, les registres des tumeurs, EUROSTAT et l'OMS.

Recommandé par la Société Suisse des Spécialistes en prévention et santé publique (SPHD) pour la reconnaissance de la formation continue.

Participer à la réunion WebEx
[Lien Webex](#)